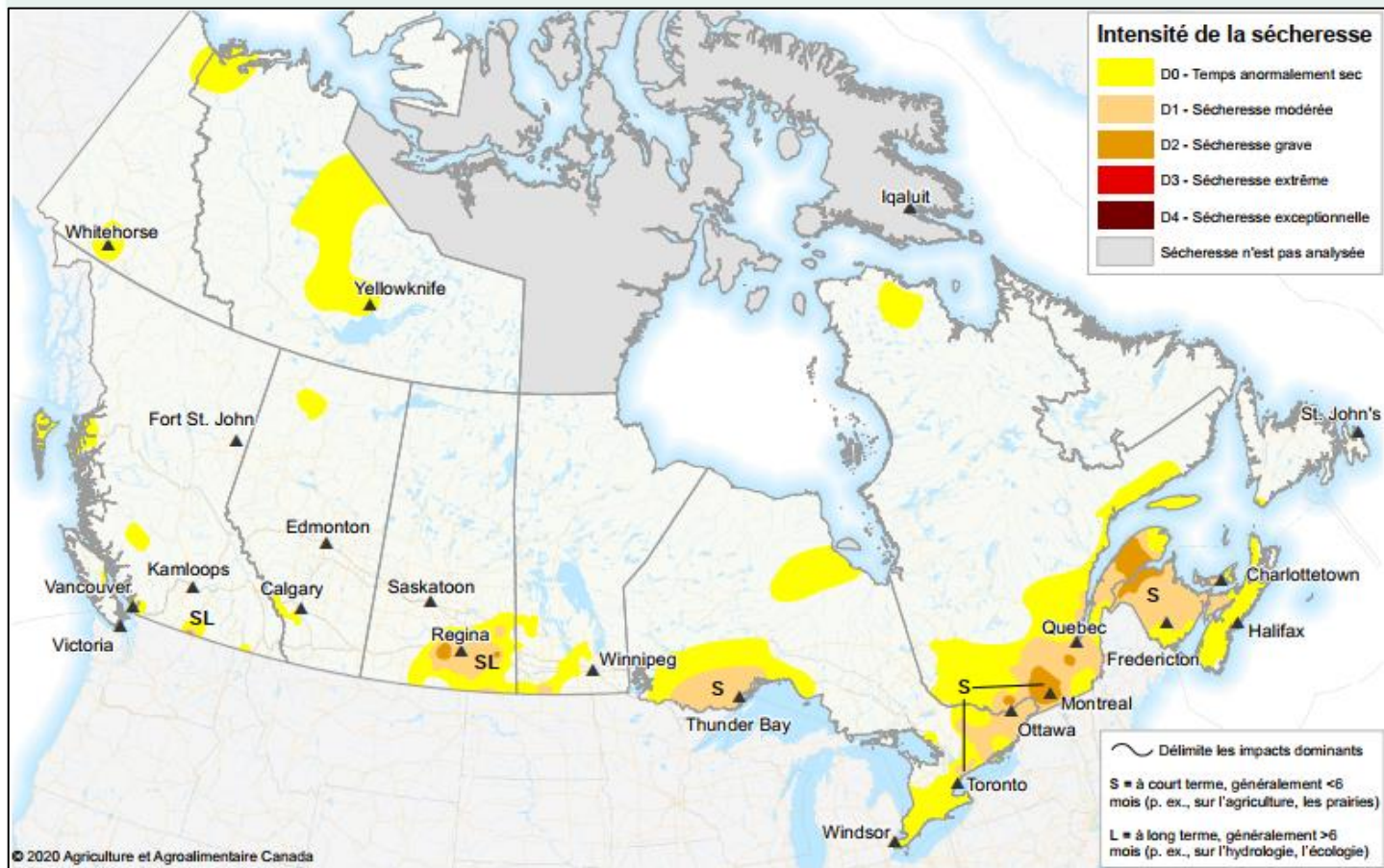


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 30 juin 2020



Tout au long du mois de juin, des conditions de sécheresse anormale (D0) se sont maintenues et se sont étendues à tout le Canada et les conditions de sécheresse se sont encore détériorées dans l'est du pays. Dans la majeure partie du Canada, on a enregistré des températures proches de la normale, sauf dans certaines régions de la Colombie-Britannique et du Québec, où les températures ont été plus élevées que la normale. Quatorze pour cent de la superficie du pays a été classé dans les catégories sécheresse anormale (D0), sécheresse modérée (D1) ou sécheresse grave (D2). Ceci englobe trente-quatre pour cent des terres agricoles. Des précipitations supérieures à la normale ont permis d'améliorer les conditions de catégorie D1 dans les régions de l'ouest de la Colombie-Britannique et sur l'île de Vancouver. Les conditions dans le sud des Prairies ont empiré avec la formation d'enclaves de sécheresse modérée (D1) et de sécheresse grave (D2). Cependant, l'Alberta a profité d'une amélioration significative grâce



aux précipitations considérables des trente derniers jours. Des conditions de sécheresse anormale (D0) ont persisté et de sécheresse modérée (D1) et de sécheresse grave se sont formées dans le centre du Canada, comme dans l'ouest de l'Ontario et le sud du Québec, en raison de précipitations inférieures à la normale à court terme et d'un débit insuffisant des cours d'eau. Les précipitations ont également été bien inférieures à la moyenne dans une grande partie du Canada atlantique, ce qui a entraîné des conditions de sécheresse anormale (D0), de sécheresse modérée (D1) et de sécheresse grave (D2). Cela a particulièrement touché le Nouveau-Brunswick, mais aussi certaines parties de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. L'expansion de la sécheresse anormale (D0) dans le nord du Canada, en particulier dans les Territoires du Nord-Ouest, a été détectée à l'aide de données de précipitations obtenues par satellite.

Région du Pacifique (Colombie-Britannique)

Les conditions de sécheresse se sont améliorées en Colombie-Britannique tout au long du mois de juin grâce à des précipitations supérieures à la normale au cours des deux derniers mois. Cependant, des enclaves de sécheresse anormale (D0) persistent dans certaines régions côtières, du centre intérieur et de l'est. Quatre pour cent du territoire de la province a été classé dans les catégories sécheresse anormale (D0), sécheresse modérée (D1) ou sécheresse grave (D2). Cela englobe sept pour cent des terres agricoles de la région. Les récentes précipitations ont amélioré les conditions à Haida Gwaii par rapport au mois précédent, ce qui a permis l'élimination de la sécheresse modérée (D1). Il reste cependant une enclave de sécheresse, qui s'étend jusqu'à Prince-Rupert, car cette région a reçu moins de 60 % des précipitations moyennes au cours des 90 derniers jours. Cela est également le cas sur l'île de Vancouver. Une petite enclave de conditions de sécheresse anormale (D0) s'est constituée au sud de Bella Coola dans le centre intérieur de la province. Des précipitations excessives dans le centre de la Colombie-Britannique ont entraîné des inondations et un excès d'humidité. Cela a permis en revanche d'améliorer les conditions de catégorie D0 le long de la frontière sud, en particulier près de Grand Forks. L'enclave de sécheresse modérée (D1) est restée près d'Oliver et une sécheresse grave (D2) s'est formée près d'Osoyoos en raison de déficits de précipitations à court terme et à long terme. Une petite enclave de sécheresse anormale (D0) s'est également maintenue près de Creston en raison de précipitations inférieures à la moyenne au cours des trois derniers mois.

Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

Des sécheresses ont continué de sévir dans le sud des Prairies ce mois-ci, tandis que les régions du centre de la Saskatchewan et de l'Alberta ont reçu d'importantes précipitations. Huit pour

cent du territoire de la région des Prairies a été classé dans les catégories sécheresse anormale (D0), sécheresse modérée (D1) ou sécheresse grave (D2). Cela englobe dix-huit pour cent des terres agricoles de la région. Des conditions humides ont été observées dans la majeure partie de l'Alberta en juin, ce qui a entraîné des débits allant de normaux à supérieurs à la normale dans les cours d'eau. Bien que des conditions de sécheresse anormale (D0) subsistent dans le nord de l'Alberta, les conditions de sécheresse modérée (D1) se sont améliorées dans les environs de High Level grâce à des précipitations supérieures à la normale au cours des six derniers mois. Des enclaves de sécheresse anormale (D0) se sont constituées près de Banff, mais des précipitations considérables, d'au moins 80 mm au cours des cinq derniers jours du mois, ont permis de réduire la sécheresse anormale (D0) dans les régions du sud. La sécheresse anormale (D0) s'est également résorbée légèrement dans le centre de la Saskatchewan, qui a reçu plus de 125 mm de précipitations au cours des trois derniers mois. Cependant, le sud de la Saskatchewan et le Manitoba continuent de subir une sécheresse anormale (D0), avec moins de 80 mm de précipitations au cours des trois derniers mois. Une enclave de sécheresse modérée (D1) dans les environs d'Assiniboia a été étendue vers Fort Qu'Appelle, car la région a reçu 75 mm de précipitations en moins au cours des 60 derniers jours, comparativement à la normale. En outre, les conditions ont continué de se détériorer dans les environs de Moose Jaw : la région a reçu moins de 40 % des précipitations moyennes au cours des deux derniers mois, ce qui a entraîné la formation d'une enclave de sécheresse grave (D2). La sécheresse s'est atténuée dans le nord-est du Manitoba, mais des conditions anormalement sèches (D0) ont persisté dans le sud-ouest du Manitoba. Cela a conduit à la formation d'une enclave de sécheresse modérée (D1) au sud de Brandon, où on a enregistré 50 mm de précipitations en moins par rapport à la normale au cours des trente derniers jours.

Région du Centre (Ontario et Québec)

Les régions du Centre ont vu les conditions se détériorer tout au long du mois en raison de l'aggravation des conditions de sécheresse, en particulier dans tout le sud-est de l'Ontario et le sud du Québec. Vingt-quatre pour cent du territoire de la région du Centre a été classé dans les catégories sécheresse anormale (D0), sécheresse modérée (D1) ou sécheresse grave (D2). Cela englobe soixante-quatorze pour cent des terres agricoles de la région. Les conditions dans le nord de l'Ontario sont restées relativement les mêmes que le mois précédent, comme l'indiquent les données de précipitations obtenues par satellite et les faibles débits des cours d'eau. Ainsi, les enclaves de catégories D0 et D1 situées autour de Thunder Bay sont restées en place. Les conditions dans le centre de l'Ontario se sont normalisées tout au long du mois de juin, puisque la région a reçu au moins 115 % des précipitations normales. Cela a entraîné la disparition de quelques petites enclaves de catégorie D0. Les conditions de sécheresse

anormale (D0) se sont déplacées un peu plus au sud de Windsor, vers Niagara Falls. En outre, les conditions se sont détériorées dans une région partant de Oshawa (Ontario) en direction de la péninsule gaspésienne, car une grande partie de cette région a reçu moins de soixante pour cent des précipitations normales au cours des deux derniers mois. Cela a conduit à l'expansion de la zone de catégorie D0 et à la formation d'une enclave de catégorie D1 et D2 près de Montréal. De sécheresse modérée (D1) et de sécheresse grave (D2) se sont installées dans certaines parties de la péninsule gaspésienne. Cette région a reçu moins de 30 mm de précipitations au cours des trente derniers jours.

Région de l'Atlantique (Nouveau Brunswick, Nouvelle Écosse, Île du Prince Édouard et Terre Neuve et Labrador)

Une grande partie du Canada atlantique a été fortement touchée par les très faibles précipitations des deux derniers mois. Vingt-quatre pour cent du territoire de la région a été classé dans les catégories sécheresse anormale (D0), sécheresse modérée (D1) ou sécheresse grave (D2). Cela englobe quatre-vingt-dix pour cent des terres agricoles de la région. Au cours des deux derniers mois, le Nouveau-Brunswick a reçu des précipitations exceptionnellement inférieures à la moyenne et les débits des cours d'eau y ont été insuffisants, ce qui a permis à des conditions de sécheresse anormale (D0) de s'installer. On a aussi constaté de sécheresse modérée (D1) et de sécheresse grave (D2) pendant une courte période à travers la province. Ces conditions ont également persisté sur l'Île-du-Prince-Édouard, où les zones de sécheresse anormale (D0) sont restées en place. Une petite enclave de sécheresse modérée (D1) s'est formée près de Summerside, dans une région qui a reçu moins de 120 mm de précipitations au cours des 90 derniers jours. La majeure partie de la Nouvelle-Écosse a reçu moins de 40 mm de précipitations ce mois-ci. Cela a entraîné l'agrandissement de la zone de sécheresse anormale (D0) dans une grande partie de la province. En revanche, les conditions de sécheresse anormale (D0) se sont améliorées au Labrador grâce à des débits de cours d'eau et des précipitations convenables, selon les données obtenues par satellite.

Région du Nord (Yukon et Territoires du Nord Ouest)

Les conditions ont été variables d'un secteur à l'autre pendant le mois de juin dans la région du Nord. Bien qu'il n'y ait pas de sécheresse, dix pour cent du territoire de la région a été classé dans la catégorie sécheresse anormale (D0). Les enclaves dans le Yukon, en particulier entre Dawson et Mayo, ont été éliminées grâce à des débits adéquats dans les cours d'eau. Cette région a reçu 200 % des précipitations normales en juin, après une très forte accumulation de neige tout au long de l'hiver. Les données satellitaires ont indiqué non seulement que la

sécheresse près de Whitehorse persistait, mais aussi qu'elle s'étendait dans les Territoires du Nord-Ouest, en partant de Yellowknife vers le Grand lac de l'Ours. Cela a entraîné l'agrandissement de la zone de sécheresse anormale (D0) dans la région.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2020)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.